



Supposition de contrat de travail

Par **thomas14700**, le **09/12/2013** à **19:02**

Bonjour,

Voilà, un membre du comite directeur et dirigeant de mon association menace de nous assigner au conseil des prud'hommes pour travail dissimuler! La cause selon lui, il percois des indemnites kilometrique seulement celle ci sont identique tout les mois. Quels sont les risque pour l'association? Et est il possible qu'il reussisse a prouver un lien de subordination, pour convertir son statut de benevole en salarié? Et quel en serait les conséquences?

Merci de vos réponse